

L'Arrosoir Ô Légumes

Acte d'engagement volaille

Consommateur – Producteur



Entre l'adhérent :

NOM & Prénom : _____ courriel : _____
 Adresse : _____
 Tél. Domicile : _____ Tél. Portable : _____

Qui s'engage à :

- ☞ Régler par avance ses commandes sur la période de livraison de 8 mois ;
- ☞ **Accepter une régularisation des prix en décembre**
- ☞ Trouver un remplaçant en cas d'absence ;
- ☞ Être solidaire des aléas de la production ;
- ☞ Participer à la vie de l'association et assurer une distribution tous les 2 mois.

Et la Productrice de Volailles :

Olivia QUILLET
 Ferme de Laruscade
 1074 route de saint Yzan de Soudiac 33620 Laruscade
 fermedelaruscade@gmail.com

Qui s'engage à :

- ☞ Échanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits ;
- ☞ Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production ;
- ☞ Apporter les produits commandés sur le lieu de distribution aux jours et heures convenues
- ☞ Les volailles seront livrés en camion frigorifique, le prix tient compte du coût de la livraison
- ☞ **Le prix moyen figure sur l'engagement, le prix réel qui figurera sur le poulet sera relevé par le coordonnateur afin de permettre une régularisation en décembre (13€ le kg TTC)**

Le règlement s'effectue à la remise du contrat avec 1 chèque par livraison(si possible), du montant de la livraison concernée, daté du jour de rédaction du chèque (pas du jour de livraison)

Date de livraison	Poulet de 1,6 kg à 1,9 kg Prix : 22€			Poulet de 2 kg à 2,4 kg Prix : 28€			Poulet de 2,5 kg à 3 kg Prix : 32 €		
	Entier	Découpé	Montant	Entier	Découpé	Montant	Entier	Découpé	Montant
20/05/2026									
18/06/2026									
*09/09/2026									
21/10/2026									
18/11/2026									
16/12/2026									
Total									

- Décalage en raison de mes vacances, mais livraison semaine impaire

Les prix s'entendent TTC (TVA 5,5%) Le montant total du contrat :.....€

Règlement composé de chèques, remis avec le contrat à l'ordre de Ferme de Laruscade

LIVRAISON – DISTRIBUTION DES VOLAILLES

Période de livraison : l'avant dernier mercredi du mois en semaine impaire (sauf décalage en raison de mes vacances)

Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur, 33 270 Floirac

Horaires : de 18H30 à 19h45

➤ **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**

Les coordinatrices remettront à la productrice les chèques correspondant à la livraison du jour, les chèques seront encaissés dans les jours suivant la livraison

➤ **REFERENCES**

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Fait à Floirac en 1 exemplaire à remettre signé aux coordinatrices le	
L'adhérent	La productrice